

Le Programme de réussite éducative

Le Programme de Réussite Educative (PRE) inscrit dans la loi de cohésion sociale de janvier 2005, vise à accompagner, des enfants présentant des signes de fragilité, en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement, et de leurs difficultés.

Pourquoi :

- > Donner à tous les enfants la chance de réussir

Pour qui :

- > Pour les enfants de 2 à 11 ans résidant à Belfort et plus particulièrement les quartiers prioritaires Politique de la Ville.

Comment :

- > D'accompagner votre enfant
- > De vous soutenir dans votre rôle éducatif de parent
- > D'assurer le bien-être de votre enfant en renforçant la prévention et l'éducation à la santé
- > Quelles actions (selon les besoins de l'enfant) :
- > Suivi médical, diététique, psychologique
- > Activités d'éveil
- > Renforcement des apprentissages fondamentaux
- > Accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances
- > Soutien dans l'accompagnement de vos démarches pour votre enfant

A qui s'adresser :

L'Equipe Réussite Educative

03.84.54.25.23 (accueil mairie annexe)

Téléchargement



- > [Plaquette du Programme de Réussite Éducative](#)